

## Une lumière dans les ténèbres

DIDIER ESTOPPEY, Date: Samedi, 19 mars @ 00:00:00

Sujet Suisse

Le Conseil des Etats est resté sourd, jeudi, aux appels lancés par plusieurs juristes de renom. Hasards du calendrier aidant, c'est désormais la Cour suprême qui rappelle, en statuant sur un recours soleurois, que la Loi sur l'asile qu'il vient de réécrire dans la précipitation fait fi des droits les plus élémentaires.

Il s'en est, certes, fallu d'une seule voix. Venant de juges fédéraux jusqu'ici peu enclins -c'est un euphémisme- à entendre les appels des rares migrants qui ont osé remettre en question jusqu'en si haut lieu les diktats de l'administration fédérale, l'arrêt n'en prend pas moins toute sa portée. Le Tribunal fédéral a su jouer son rôle de dernier rempart. Et rallumer une petite lumière dans les ténèbres.

Car ce sont des pages particulièrement noires que vient d'écrire le Conseil des Etats. Les sénateurs ont omis une seule chose: rebaptiser une loi qui n'a désormais d'asile que le nom. Entre les restrictions mises à l'entrée et les pressions mises à la sortie, on ne voit en effet plus très bien qui pourra encore s'en réclamer... Si elle ne doit pas faire oublier toute une liste d'autres mesures scandaleuses, celle coupant toute aide, même minimale, aux requérants déboutés «refusant de collaborer» est certainement la plus abjecte.

Le Conseil national saura-t-il s'inspirer de l'arrêt du Tribunal fédéral? Il est encore temps de réparer, autant que faire se peut, les dégâts commis par un Sénat qui s'est livré à un véritable travail de dynamitage, sous les ordres d'un chef dont on ne discute plus les ordres. Christoph Blocher n'a d'ailleurs pas manqué, hier, de hausser les épaules à l'annonce du verdict de la Cour suprême, estimant qu'il n'y aurait le cas échéant qu'à changer la Constitution. Edifiants propos, émanant d'un ministre de la Justice. A ce rythme, le tribun finira bientôt, lorsqu'il ne l'arrangera plus, par virer ce peuple dont il n'a pour l'instant cessé de se réclamer. Les partis du centre-droite qui se sont mis à sa botte seraient bien inspirés, pendant qu'il en est encore temps, de se demander sérieusement jusqu'où ils sont prêts à le suivre dans une entreprise de suicide collectif de la démocratie.

Cet article provient de Le Courrier  
<http://www.lecourrier.ch/>

L'URL de cet article est :  
<http://www.lecourrier.ch/modules.php?op=modload&name=NewsPaper&file=article&sid=39319>